

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 juillet 2022**

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian CHASSARD, Maire, pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

- Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 30 juin 2022 (adoptée - 15 voix pour)

- Délibération n° 461 : Modification de l'indemnité de fonctions du Maire (adoptée - 15 voix pour)

- Délibération n° 462 : Débat des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Haute Comté (adoptée - 15 voix pour)

- Délibération n° 463 : Motion de soutien au Diplôme Universitaire « Gestionnaire Administratif - Secrétaire de Mairie » (DU GASM) – Centre de Gestion de la Haute-Saône (adoptée - 15 voix pour)

- Délibération n° 464 : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations (adoptée - 15 voix pour)

- Délibération n° 465 : Vente de terrain communal (adoptée - 14 voix pour/1 non-participation au vote)

- Délibération n° 466 : Transfert de la compétence « Chaufferie bois et réseau de chaleur » au SIED 70 par les communes d'Apremont et de Coisevaux (adoptée - 15 voix pour)

Fait à FONTAINE-LES-LUXEUIL, le 2 août 2022.

Le Maire,
Christian CHASSARD

